L'ESSENTIEL DUERP

OBLIGATOIRE DÈS LE PREMIER SALARIÉ

Un seul prix, sans supplément

2 obligations. 1 commande.

Votre **document unique** et vos modèles d'**affichage obligatoire**, composés en ligne.

- Vous répondez en ligne, à votre rythme
- Un assistant IA explique et propose, à titre indicatif
- Vos pièces à compléter et imprimer, selon vos réponses



Par établissement, prix exact affiché avant tout paiement.

Paiement à la fin

En une fois, après l'aperçu de votre document.

Composer mon DUERP

lessentiel-duerp.fr

Pages suivantes : l'offre, vos modèles et ce que dit la loi.

Image générée par IA · L'ESSENTIEL DUERP · lessentiel-duerp.fr · SOLARYA GROUP (EI), EL NAGAR · EI, SIREN 930 419 486 (RNE), 6 rue d'Armaillé, 75017 Paris, éditeur et imprimeur
© L'ESSENTIEL DUERP 2026, Tous droits réservés, SOLARYA GROUP

L'ESSENTIEL DUERP
Document unique d'évaluation des risques professionnels

Pour les entreprises jusqu'à 49 salariés

CE QUE VOUS RECEVEZ

Vous répondez. Votre document se compose.

Des risques et des mesures **déjà rédigés pour votre métier**.



1 091
situations de risque rédigées

25
secteurs d'activité

20
risques professionnels

Sources : Institut national de recherche et de sécurité (INRS), Assurance maladie, code du travail. Catalogue au 26 octobre 2026.

Vous cochez vos espaces Cuisine · Réserve · Bureau · Véhicule · + Ajouter cet espace

Dans votre commande

Document unique en PDF
Prêt à signer, à la main ou par signature électronique.

Classeur Excel de suivi
Chaque situation et chaque action.

Plan d'actions
Qui fait quoi et pour quand, à renseigner.

Affichage obligatoire
Vos modèles, inclus dans le prix.

Assistant IA
Il explique et propose, à titre indicatif.

Espace client
Vos versions, vos modèles et vos factures.

Le prix, selon votre secteur

DOCUMENT
79 €
abonnement facultatif
29 € par an

DOCUMENT
99 €
abonnement facultatif
49 € par an

DOCUMENT
119 €
abonnement facultatif
69 € par an

REMISE
10 à 20 %
dès 2 établissements dans une même commande

Par établissement, **prix exact affiché avant tout paiement**.

- **Le document se paie en une fois, à la commande.**
- **Abonnement annuel facultatif** : il comprend, toute l'année, vos nouvelles versions (10 au plus sur 365 jours), l'assistant et le renouvellement de l'année suivante.
- L'abonnement se reconduit tacitement chaque année, par prélèvement automatique. 2 mails vous préviennent, 45 puis 7 jours avant l'échéance.
- Il se résilie à tout moment, sans frais, depuis votre espace client, avec effet au terme de l'année en cours.
- Hors abonnement, après les 30 jours d'accès complet, votre espace passe en lecture seule : vos documents payés restent téléchargeables tant que votre compte existe.

L'ESSENTIEL DUERP · lessentiel-duerp.fr · SOLARYA GROUP (EI), SIREN 930 419 486 · © L'ESSENTIEL DUERP 2026, Tous droits réservés, SOLARYA GROUP

L'ESSENTIEL DUERP
Document unique d'évaluation des risques professionnels

Pour les entreprises jusqu'à 49 salariés

CE QUE VOS RÉPONSES DÉSIGNENT

Vos modèles d'affichage obligatoire

Choisis d'après vos réponses, **à compléter puis imprimer**.



● remis à toute commande ○ remis selon vos réponses

Des pièces distinctes du document unique

À afficher

- ● **Avis d'accès au document unique** — R4121-4
- ● **Coordonnées utiles** — D4711-1
- ● **Interdiction de fumer et de vapoter** — R3512-7, R3513-3 du code de la santé publique ; modèle officiel de l'État offert sur le site
- ● **Consigne de sécurité incendie** — R4227-37, R4227-38
- ○ **Horaire collectif de travail** — D3171-2, D3171-4
- ○ **Composition nominative des équipes** — D3171-7

À porter à la connaissance de vos salariés

- ● **Harcèlement et agissements sexistes** — L1152-4, L1153-5, D1151-1
- ● **Discriminations** — L1142-6, articles 225-1 à 225-4 du code pénal
- ● **Égalité de rémunération femmes et hommes** — R3221-2
- ● **Convention collective applicable** — R2262-3
- ● **Congés payés et ordre des départs** — D3141-5, D3141-6
- ○ **Jours et heures de repos collectif** — R3172-1
- ○ **Règlement intérieur, où le consulter** — R1321-1

Notices, fiches et registres

- ● **Notice de signalisation de santé et de sécurité**
- ● **Trousse de premiers secours, liste de suivi**
- ● **Conduite à tenir en cas d'accident**
- ● **Organisation des premiers secours**
- ● **Accueil sécurité du nouvel arrivant**
- ● **Registre de suivi incendie**
- ● **Consignation des vérifications périodiques** — R4323-25, R4323-26
- ○ **Contrôle des rayonnages**
- ○ **Essais de l'éclairage de sécurité**

Chaque modèle porte son article ou sa référence, daté, au format A4, à compléter à l'écran et en PDF. **Le relevé de ce que votre établissement doit afficher reste à votre charge**, article 3.1 des conditions générales.

Guide « Ce que vous devez afficher », offert à tous : **lessentiel-duerp.fr/affichage-obligatoire**

L'ESSENTIEL DUERP · lessentiel-duerp.fr · SOLARYA GROUP (EI), SIREN 930 419 486 · © L'ESSENTIEL DUERP 2026, Tous droits réservés, SOLARYA GROUP

L'ESSENTIEL DUERP
Document unique d'évaluation des risques professionnels

Pour les entreprises jusqu'à 49 salariés

CE QUE DIT LA LOI, EN CLAIR

Le document unique, dès le premier salarié.

Tout employeur y **transcrit l'évaluation de ses risques**, articles R4121-1 et L4121-3-1.



Suis-je en règle sur le document unique ?

Bilan gratuit en 1 minute, sans compte, sur la forme du document.

lessentiel-duerp.fr/verification-duerp

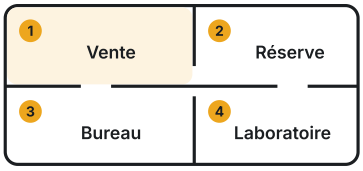
Comment cela se passe

1 — Vous choisissez
Secteur et établissements, montant affiché

2 — Vous composez
Vous retirez, vous ajustez, vous validez

3 — Vous payez
En une fois, à la fin

4 — Vous recevez
Le plus souvent en quelques minutes
24 h au plus



UN EXEMPLE DE NOTRE MATRICE

Espace de vente, sol lisse et humide

Fréquence **3** × Gravité **2** = **6** sur 16

◆ **À surveiller**

- ● **Acceptable** en dessous de 4
- ◆ **À surveiller** à partir de 4
- ▲ **À traiter** à partir de 8
- ■ **Prioritaire** à partir de 12

3 cas de mise à jour, article R4121-2

Au moins chaque année
Dès 11 salariés

Aménagement important
Conditions de travail, de santé ou de sécurité

Information nouvelle
Utile à l'évaluation d'un risque

Moins de 11 salariés : la mise à jour peut être moins fréquente, à niveau de protection équivalent, article L4121-3, dernier alinéa. Les 2 autres cas valent quel que soit l'effectif.

Les sanctions prévues

Voie pénale
Contravention de 5e classe, article R4741-1

Voie administrative
Avertissement ou amende, en l'absence de document unique, articles L8115-1, 6°, et L8115-3

Ces 2 voies s'excluent : la voie administrative s'efface en cas de poursuites pénales. Voie administrative ouverte depuis le 27 juin 2026.

Composer mon DUERP · **lessentiel-duerp.fr** · **contact@lessentiel-duerp.fr**

TVA non applicable, franchise en base de TVA. L'évaluation des risques relève de l'employeur, qui en reste responsable, articles L4121-1 et L4121-3. Le service est un outil d'aide à la rédaction : vous en validez chaque ligne. Le relevé de ce qui doit être affiché reste à la charge du client, article 3.1 des conditions générales. L'ESSENTIEL DUERP · SOLARYA GROUP (EI) · EL NAGAR · EI · SIREN 930 419 486 (RNE) · éditeur privé, indépendant de toute administration. 6 rue d'Armaillé, 75017 Paris. SIRET 930 419 486 00020. Conditions générales de vente sur lessentiel-duerp.fr/cgv. Textes cités dans leur version en vigueur au 11 septembre 2026, et au 22 septembre 2026 pour les articles du code de la santé publique. Liste des modèles arrêtée au 26 octobre 2026. © L'ESSENTIEL DUERP 2026, Tous droits réservés, SOLARYA GROUP